

Signature de l'Accord de Rouen pour le Climat #2 : Des engagements communs pour amplifier la dynamique de mobilisation autour de la transition social-écologique

La Métropole Rouen Normandie est l'une des plus engagées en France dans la lutte contre le changement climatique. Elle a lancé en janvier 2025 sa COP Rouen 2030 avec pour objectif de poursuivre et d'amplifier la dynamique de mobilisation territoriale engagée dans le cadre de sa COP21 en 2018 et de permettre à tous de contribuer à la préparation du plan d'action Air Energie Climat. À l'occasion du Climat Libé Tour, l'Accord de Rouen pour le Climat #2 vient d'être signé. En référence à l'Accord de Paris pour le Climat, cette feuille de route ambitieuse fait la synthèse des engagements et des recommandations des parties prenantes du territoire (communes, citoyens, acteurs socio-économiques...) mobilisées depuis début 2025 dans le processus participatif de la COP Rouen 2030. Il a été signé par les élus de la Métropole, 64 communes du territoire métropolitain, l'ADEME, le WWF France, le GIEC local et de nombreux acteurs socio-économiques du territoire.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle et Guillaume Coutey, Ambassadeur de la COP21 Rouen Normandie : « En signant cet Accord, déjà 64 de nos communes ainsi que l'ensemble de nos partenaires affirment leur engagement à construire, aux côtés de la Métropole, une transition social-écologique ambitieuse, au plus près des habitants. Ensemble, nous affirmons notre conviction : c'est à l'échelle locale que s'inventent les solutions concrètes face à l'urgence climatique ! ».

En 2018, avec la première COP de Rouen, il a été démontré combien la concertation et la co-construction pouvaient mobiliser et transformer un territoire. Sept ans plus tard, dans la continuité, la Métropole franchit une nouvelle étape : l'Accord de Rouen pour le Climat #2.

Ce dernier fait la synthèse des engagements pris par les acteurs du territoire engagés dans la COP Rouen 2030, qui s'est déroulée tout au long de l'année 2025 à travers de nombreux ateliers dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat de la Métropole Rouen Normandie. Les objectifs de la COP 21 locale ont ainsi été réinterrogés, actualisés, lors de 9 mois intenses de concertation, de réunions, d'échanges avec tous les écosystèmes concernés.

Neutralité carbone à horizon 2050, rénovation massive des logements, baisse de 74 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2032, adaptation aux vagues de chaleur et aux risques climatiques, lutte contre la précarité énergétique et alimentaire, coalition d'acteurs massivement mobilisés... Ce nouvel accord se veut dans la continuité du précédent, tout en étant plus ambitieux pour s'adapter à l'urgence climatique et environnementale. Cet accord engage collectivement les signataires, chacun étant responsable en premier lieu de son propre engagement et de sa mise en œuvre.

En tant que cheffe de file de la transition écologique sur son territoire, la Métropole élabore son plan d'action en visant l'exemplarité sur son propre patrimoine et dans ses champs de compétences. Elle anime également la mobilisation et l'accompagnement de tous les acteurs du territoire en cohérence avec sa stratégie Air Climat Energie.

Lors travail collectif mené en 2025, les partenaires de la COP Rouen 2030, ont identifié un socle de sept convictions fondamentales qu'ils considèrent comme essentielles pour la réussite de la transitions social-écologique du territoire. Ces convictions, partagées par les acteurs constituent le fondement des engagements pris dans l'Accord de Rouen pour le Climat #2 :

- **Chacun a le droit à un environnement sain, propre et durable**

Reconnu universellement par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2022 comme droit de l'homme, le droit à un environnement sain, propre et durable est un des fondements de l'action locale collective des signataires de l'Accord de Rouen pour le Climat #2.

- **Chacun est invité à agir à son échelle et chaque geste compte**

La transition social-écologique est l'affaire de tous : pouvoirs publics, citoyens, acteurs économiques, associations... Chacun a le pouvoir et le devoir d'apporter sa contribution par des actions concrètes et ambitieuses pour atteindre la neutralité carbone en 2050, adapter le territoire au changement climatique et lutter contre la perte de biodiversité massive : chaque geste de chaque acteur du territoire compte.

- **Pour atteindre un impact à la hauteur des enjeux un cadre collectif d'engagement des actions est nécessaire**

Face à l'urgence écologique qui touche tous les compartiments de l'environnement, identifier les actions à fort impact, les prioriser et déterminer le cadre collectif d'action est essentiel pour garantir l'atteinte des objectifs fixés. Pour démultiplier l'impact de l'action de chaque acteur du territoire, il est fondamental de structurer, coordonner et organiser l'action autour d'objectifs communs et d'un cadre clair. Le renforcement de la structuration et de l'animation d'actions collectives constitue donc un enjeu clé de la COP Rouen 2030. Les écosystèmes d'acteurs y ont un rôle majeur à jouer.



- **Des transformations structurelles seront indispensables**

Activer des leviers tels que la sobriété interroge nos modes de vie et de consommation et le modèle économique dominant. L'atteinte des objectifs de transition écologique ne se fera pas sans changements structurels de nos représentations sociales renouvelées. Pour cela, l'Accord de Rouen pour le climat #2 propose une mise en récit à même de contribuer à ces transformations indispensables.

- **Sans un socle sociétal solide, il n'y aura pas de transition écologique possible**

Les nécessaires transformations sociétales et structurelles doivent se traduire par un renforcement des liens sociaux et la protection des plus vulnérables. Les associations, les structures sociales, les acteurs culturels et de l'éducation populaire, les communes qui œuvrent au quotidien à la cohésion sociale et territoriale et à l'équité territoriale dans la Métropole Rouen Normandie sont à cet égard des acteurs essentiels de la transition social-écologique.

- **Bien être, justice environnementale et santé au cœur des politiques de transition**

Alors que les politiques de transition peuvent paraître coûteuses et non accessibles à tous, que les crises climatiques environnementales touchent les populations de façon inégalitaire, une attention spécifique au bien-être, à la justice environnementale et à la santé est essentielle. En ce sens, les actions pour diminuer les discriminations environnementales constituent des priorités pour le territoire et ses acteurs.

- **Les sciences, la mesure et l'évaluation comme base de l'action**

Depuis plusieurs années, la réalité de la crise écologique et son origine anthropique sont démontrés et font l'objet d'un consensus scientifique international, documenté en particulier pour la biodiversité par l'IPBES 1et pour le climat par le GIEC2. A l'échelle du territoire, le GIEC (Groupe interdisciplinaire d'expert locaux) de la Métropole Rouen Normandie, composé d'experts indépendants, document les évolutions du climat en fournissant un socle solide de connaissances et de données afin de mieux adapter le territoire et de guider l'action métropolitaine en termes d'atténuation.

L'efficacité de l'action repose également sur l'évaluation afin d'orienter vers des actions à la hauteur des enjeux.

Les signataires de cet Accord sont :

- D'ores et déjà 64 communes de la Métropole Rouen Normandie, représentant 96% de la population du territoire métropolitain : Amfreville-la-Mivoie, Anneville-Ambourville, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Bois-Guillaume, Bonsecours, Boos, Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Duclair, Elbeuf-sur-Seine, Epinay-sur-Duclair, Franqueville-Saint-Pierre, Freneuse, Gouy, Grand-Couronne, Hautot-sur-Seine, Hénouville, Houpeville, Isneauville, Jumièges, La Bouille, La Londe, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Le Grand-Quevilly, Le Houleme, Le Mesnil-Esnard, Le Mesnil-sous-Jumièges, Le Petit-Quevilly, Le Trait, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Malaunay, Maromme, Montmain, Mont-Saint-Aignan, Moulineaux, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Couronne, Quevillon, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Épinay, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Saint-Étienne-du-Rouvray, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengeville, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière, Val-de-la-Haye, Yainville.
- L'ADEME
- Les structures du Groupe d'expertes Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) local (Université, CHU, INSA, ATMO, AURBSE, ANBDD, CEREMA, ENSAN, Unilasalle)
- Les membres du Réseau des acteurs pour le climat et des 29 écosystèmes à qui il a été proposé d'être signataire, qu'ils soient des institutions, des administrations, des acteurs privés, des associations :
 - Institutions / administrations : CROUS, CARSAT, Centre hospitalier du Rouvray, DIRNO, HAROPA, PNR des Boucles de la Seine Normande, SEM ASER, ALTERN...
 - Les représentants des écosystèmes économiques : CCI, Chambre des métiers, UPSIDE, UPR, UMIH 76, Logistique Seine Normandie, Nextmove, Communauté des entreprises à mission, Club Inné, Club Eco Saint-Sever, Le Dôme réseau low tech normand, Cosmetic valley...
 - Des représentants de structures sociales : association darnétalaise pour l'emploi et l'environnement, Education et formation, la fraternité Rouen Saint Julien, Les Papillons Blancs, MJC d'Elbeuf, Maison pour tous de Sotteville, MJC Rouen Gauche, Union pour l'habitat social de Normandie...
 - Des représentants de la culture : Le 106...
 - Des représentants du monde de l'enseignement supérieur : CROUS, Néoma, URN...
 - Des entreprises : Transdev, Cyclable Rouen, Socaps, Terra Num, Pyxine, Sing, Zenavelo, Rustine, Human mob, Echos, Direct, Berticycle...
 - Des réseaux, associations engagés sur des sujets de transition : Bio en Normandie, Guidoline, Le Champ des possibles, réseau des AMAP normands, SCIC ceinture Rouen Normandie, Les vagabond.e.s de l'énergie, La Belle Tech.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

- Le Conseil de Développement Durable
- Les citoyens du Comité de Suivi de la Convention Citoyenne
- Le Comité citoyen et écologique de Bihorel.

La COP Rouen 2030 en chiffres

- 155 structures signataires.
- 29 écosystèmes ayant formalisés des engagements collectifs.
- 19 feuilles de route COP Rouen 2030 finalisées.
- Plus de 380 engagements des écosystèmes (hors communes).
- 64 communes mobilisées dans la démarche avec plus de 2 000 engagements ciblés pour accélérer la transition social-écologique.
- Une trentaine d'ateliers organisés depuis janvier 2025.
- 13 publications du GIEC de la Métropole Rouen Normandie synthétisées dans un diagnostic général des vulnérabilités au changement climatique.
- 360 participants au challenge territorial citoyen 2 tonnes depuis janvier 2025.

L'accord de Rouen pour le Climat #2 est consultable ici :
<https://www.notrecoprouen2030.fr/laccord-de-rouen-pour-le-climat-2>.

Contact presse

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

